



École
Du Bois Joli

1165 St. René est.
Gatineau (Québec)
J8R 1N1
Tél.: 669-1207
Fax.: 669-1495

RAPPORT ANNUEL CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT 2014-2015 ÉCOLE DU BOIS JOLI

Conformément à l'article 82 de la loi sur l'instruction publique, le Conseil d'établissement (C.É) de l'école du Bois Joli vous présente son rapport annuel. Celui-ci vous reflète l'organisation scolaire des activités éducatives ainsi qu'un sommaire des points traités au C.É pour l'année 2014-2015. Une copie de ce document sera déposée à la commission scolaire des Draveurs.

Le conseil d'établissement 2014-2015 fut nommé à l'assemblée générale des parents le 10 septembre 2014. À cette rencontre, les parents présents ont élu quatre membres pour des mandats de 2 ans en plus de nommer le délégué au comité de parents et son substitut pour l'année.

Le Conseil d'établissement, composé de sept parents et de sept membres du personnel de l'école, veille, avec l'assistance de la direction à collaborer au processus décisionnel relié au fonctionnement de l'école et à la réussite des élèves.

Membres du C.É. 2014-2015

Membres-parents : Mesdames Annie St-Jacques, Martine Imbeault, Mélanie Perrault (substitut au comité de parents), Mylène Raymond et Stéphanie Charron ainsi que Messieurs Christian Plouffe (Vice-président) et Jérôme Maltais (Président et délégué au comité de parents).

Membres du personnel : Mesdames Tammy Girard, Lynn Dupuis, Francine Houle, Marie-Pierre Poisson, Anne Giguère, Judith Dubois et Nicole Trudel.

Commissaire : Mme Marie-France Gagnon

Directrice : Mme Annick Massie

L'école du Bois Joli est un établissement de vingt-et-une classes qui permet de scolariser 479 élèves du préscolaire à la 2e année du 3e cycle.

Sous la direction de madame Annick Massie, les services éducatifs et complémentaires de l'école sont organisés. Une équipe de vingt-cinq enseignantes et enseignants, deux orthopédagogues, une enseignante-ortho, une animatrice à la vie spirituelle et engagement communautaire, une psychologue, et quatre techniciens (nes) en éducation spécialisée offrent des services éducatifs de qualité répondant à l'ensemble des besoins des élèves de l'école.

Aussi, au service de garde *Les amis de la Vallée*, la technicienne du service de garde, madame Sylvie Couturier, ainsi que l'éducatrice classe principale, madame Line Charron, coordonnent l'organisation d'activités complémentaires à l'enseignement s'adressant à plus de 300 élèves. Douze éducatrices planifient et animent une variété d'activités qui permettent aux enfants de développer leurs talents artistiques et sportifs.

Le Conseil d'établissement est une instance qui exerce ses responsabilités dans la collégialité et le respect des compétences de chacune et chacun, condition essentielle pour que l'action éducative des uns et des autres soit orientée vers un objectif commun, soit la réussite des élèves de l'école du Bois Joli.

Cette année, notre C.É a tenu huit séances publiques régulières avec quorum. Lors de ces rencontres, il y a eu des discussions, des consultations et des prises de décisions sur plusieurs sujets. En 2014-2015, les principales résolutions du Conseil ont porté sur :

- les états financiers 2013-2014;
- les activités étudiantes (sorties culturelles, sportives et autres) pour l'année 2014-2015;
- le projet « Aide aux devoirs » 2014-2015;
- les règles de fonctionnement du Conseil d'établissement et son budget;
- le protocole d'entente avec le CPE Petits Pieds;
- la révision budgétaire 2014-2015;
- le plan de lutte pour contrer l'intimidation et la violence 2014-2015;
- le budget de la vie étudiante 2014-2015;
- l'adoption des activités éducatives obligatoires et facultatives de l'année;
- la mise en œuvre des services complémentaires 2014-2015;
- le « Projet éducatif, plan de réussite et la convention de gestion et de réussite » 2015-2016;
- la campagne de financement 2015-2016 et 2016-2017 ;
- les règles de conduite de l'école et les mesures de sécurité 2015-2016 ;
- la prévision budgétaire 2015-2016 ;
- la rentrée progressive au préscolaire 2015-2016 ;
- la répartition du temps grille-matières 2015-2016 ;
- la liste de fournitures scolaires et les frais exigés aux parents 2015-2016 ;
- les règles de fonctionnement du service de garde 2015-2016;
- l'adoption de la programmation des journées pédagogiques du service de garde;
- les ententes de services (photos, traiteurs) 2015-2016 ;

Il importe de souligner que tous les membres du conseil d'établissement de l'école du Bois Joli collaborent de façon rigoureuse et consciencieuse au processus décisionnel ainsi qu'aux discussions soulevées par les sujets portés à leur attention.

Je tiens à remercier les membres du conseil d'établissement, les bénévoles ainsi que le personnel et la direction qui par leur dévouement et leur travail contribuent à la réussite de nos élèves.


Jérôme Maltais,
Président

